

Par courriel

Québec, le 29 octobre 2013

Monsieur François Biron  
Directeur de projet  
Mine Arnaud inc.  
555, boulevard René Lévesque Ouest, bureau 500  
Montréal Québec H2Z 1B1

**Objet :** Deuxième série de questions de la commission du BAPE du 29 octobre 2013  
concernant le projet Mine Arnaud (DQ48)

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Vous trouverez en annexe la série de questions. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j.

## Annexe de questions du 29 octobre

1) La modélisation de la dispersion atmosphérique de l'année 10 de l'exploitation de la mine n'a pas considéré le déchargement de mort-terrain, ni celui de minerai de basse teneur et de minerai de haute teneur (PR8.6, p. 17). Or, dans le plan minier optimal présenté dans le DQ34.1, p. 2, il est indiqué qu'il y aurait extraction du mort-terrain pour l'année 10.

Est-ce que vous pouvez confirmer s'il y aurait chargement de mort-terrain au cours de l'année 10 ? Le cas échéant, où serait-il expédié et pour quelles raisons vous n'avez pas considéré cet aspect dans la modélisation ?

Par ailleurs, où seraient expédiés tous les chargements qui ont été pris en compte dans la modélisation (chargement dans la fosse, à l'ouest de la fosse, pile haute teneur, pile basse teneur) ?